

RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION

Rue Ganellon

MAITRE DE L'OUVRAGE

**DISP
Rue Ganellon
73220 AITON**

*** CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES ***
(C.C.T.P.) - PHASE PRO

03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC

ARCHITECTE

IMPACTS ARCHITECTURE - Hélène GRILLET
ALPESPACE Bâtiment Mars
73800 PORTE DE SAVOIE
Tél : 04 28 70 09 60
Email : contact@grillet.archi

BET FLUIDES

BC ETUDELEC
2 rue Coysevox
69001 LYON
Tél : 06 74 54 55 86
Email : contact@bcetudelec.fr

ECONOMISTE

BAL ECONOMISTE
ALPESPACE Bâtiment Mars
73800 PORTE DE SAVOIE
Tél : 04 79 84 22 68
Email : contact@bal-economiste.fr

BET STRUCTURES

SORAETEC
Bâtiment «Le Rayon Vert» 2 rue de la Viscose
38130 ECHIROLLES
Tél : 04 76 49 09 17
Email : soraetec@soraetec.com

CHANTIER : RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON

LOT N° : 03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC

PAGE 1/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

Sommaire

MENUISERIES EXTERIEURES PVC - VOLETS ROULANTS	2
0 RAPPEL DES CLAUSES ET GENERALITES	2
1 DESCRIPTIF GENERAL	6
2 DESCRIPTIF PARTICULIER	8
2.1 DEPOSE DES MENUISERIES	8
2.2 PORTE EXTERIEURE ISOLANTE	9
2.3 BLOC-PORTE D'ENTREE	9
2.4 FENETRE ET CHASSIS EN RENOVATION	10
2.5 PORTES-FENETRES EN RENOVATION	11
2.6 ENSEMBLES MENUISERIES	11
2.7 VOLETS ROULANTS ELECTRIQUES AUTOPORTANT	12
2.8 VOLETS ROULANTS ELECTRIQUES MONOBLOCS	13

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

PAGE 2/13

ARTICLE

DESCRIPTIF - MODE DE METRE

DESTINATION

0 RAPPEL DES CLAUSES ET GENERALITES**0 1 RAPPELS**

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières fait référence aux :

- * Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de travaux.
- * Cahier des Clauses Techniques Générales en vigueur à ce jour.
- * Cahier des Clauses Administratives Particulières applicables à la présente opération.

0 2 REGLEMENTS ET NORMES

Les travaux seront exécutés conformément aux prescriptions des DTU, Normes Françaises, Cahier des Charges du CSTB, décrets, arrêtés, circulaires, etc...

qui régissent la construction du présent immeuble, en vigueur à la date de remise de l'offre et notamment aux prescriptions des documents rappelés ci-dessous.

- DTU N° 34.4 - Concernant la mise en oeuvre des fermetures et stores
- DTU N° 36.5 - Concernant la mise en oeuvre des fenêtres et portes extérieures.
- DTU N° 39 - Applicable aux ouvrages de vitrerie - miroiterie
- RT 2005 & RT 2012 - Définissant les calculs de déperditions.
- REGLES N.V. 65 eurocode 1 - Définissant les effets de la neige et du vent
- NF EN ISO 12543 et prEN 14449 - Verre dans la construction - Verre feuilleté et verre feuilleté de sécurité
- N.F.P. 78.303 - 304 - Verre trempé, verre feuilleté

Cahiers du CSTB

- N° 273-2- octobre 86 - Conditions générales de fabrication des fenêtres en PVC
- N° 273-3- octobre 86 - Conditions générales de mise en oeuvre des fenêtres en PVC
- N° 3625- avril 2008 - Fenêtres en PVC

Recommandations professionnelles S.N.J.F. (mastics, joints)

Recommandations professionnelles Fédération Nationale des Entreprises de Miroiterie - Vitrerie

N.F.P. 24.351 - Protection contre la corrosion

N.F.P. 20.302 - 501 - Classement des fenêtres (air, eau, vent) et méthodes d'essais.

Par ailleurs, les vitrages isolants devront être titulaires d'un avis technique.

- AVIS TECHNIQUES - Pour l'ensemble des matériaux mis en oeuvre

Et tout autre document complétant et / ou modifiant la liste ci-avant.

0 3 GENERALITES

- Les menuiseries devront être parfaitement ajustées.

Les travaux de menuiserie comprennent tous les assemblages, coupes, vis, entailles ou façonnages qui sont nécessaires.

- Les autorisations de voiries pour stationnement de véhicules ou bennes devront être obtenues des Services Techniques de la Ville et les frais et taxes dus à ce titre seront compris dans les prix unitaires de l'Entreprise.

- L'entreprise devra les protections demandées par le Maître d'Oeuvre : Fermetures provisoires, condamnations de vantaux, etc...

Notamment, les seuils des portes palières devront être protégés pendant toute la durée du chantier. Les menuiseries abîmées seront refusées et remplacées. L'enlèvement des protections en fin de travaux (à la demande du Maître d'Oeuvre) sera à la charge de l'entrepreneur.

- A la fin des travaux, niveau par niveau, le chantier devra être livré propre et dégagé de toutes traces de gravois qui devront être emmenés à une décharge spécialisée.

- L'Entrepreneur devra vérifier soigneusement toutes les cotes portées aux dessins et s'assurer de leur concordance dans les différents plans.

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

PAGE 3/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

Dans le cas de doute, il s'en référera immédiatement à :

La Direction des travaux, est assurée par :

IMPACTS ARCHITECTURE - Hélène GRILLET

ALPESPACE Bâtiment Mars

73800 PORTE DE SAVOIE

Tél : 04 28 70 09 60

Email : contact@grillet.archi

- Tous les ouvrages prévus au présent C.C.T.P. seront à exécuter suivant les alignements, les formes et les dimensions figurées sur les plans.

De plus, l'Entrepreneur devra prévoir tous les travaux indispensables pour assurer le complet et parfait achèvement des ouvrages. Suivant le DTU 36.5 les tolérances de réglage et de planéité seront de 4 mm maximum sur la verticabilité et l'horizontabilité.

- Il sera fait application pour la mensuration des ouvrages, du mode de métré défini dans le présent Descriptif. Enfin, le bordereau de prix unitaires fourni par l'Entrepreneur suivra l'énumération du quantitatif.

0 4 CONTENU DU PRIX

Ainsi qu'il est dit au C.C.A.P. L'Entrepreneur reconnaît qu'il a pris parfaite connaissance des lieux, des pièces du dossier et qu'il s'est rendu compte de toutes sujétions et difficultés du travail. Il devra justifier son montant total en donnant les prix élémentaires par nature d'ouvrages.

Pour cela, le quantitatif joint en annexe servira de base à la remise des propositions et permettra l'établissement des situations des travaux exécutés.

Mais ce devis n'a aucun caractère d'engagement vis à vis de :

Le D.I.S.P, Maître de l'Ouvrage,

et seul le prix qui ressortira du PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE porté dans l'Acte d'Engagement sera contractuel.

0 5 ECHANTILLONS

- Sont inclus dans le forfait, la fourniture et présentation des échantillons nécessaires à la bonne appréciation de l'ensemble des produits.

- En cours de chantier, l'entreprise devra fournir à chaque demande du Maître d'Oeuvre tous les renseignements ou échantillons qui lui seront réclamés.

- Un panneau de quincaillerie avec références et marques sera soumis à l'approbation du Maître d'Oeuvre.

0 6 PLANS - RESERVATIONS

Les plans et détails de chantier sont à la charge du présent lot et devront être soumis pour acceptation à la Maîtrise d'Oeuvre et au Bureau de Contrôle.

Ces plans devront être réalisés pendant la période de préparation.

Aucune fabrication ne devra être réalisée sans l'accord de la Maîtrise d'Oeuvre.

Les percements, calfeutrements et rebouchages après exécution de ses travaux restent à la charge du présent lot.

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

PAGE 4/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

0 7 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT

L'entreprise est tenue de prendre tous les contacts nécessaires avec tous les autres corps d'état

0 8 EPAISSEURS ET NATURE DES VITRAGES

L'entreprise devra, sous sa propre responsabilité, définir les épaisseurs des vitrages en fonction des dimensions et vérifier la conformité des vitrages de sécurité en fonction de leurs emplacements, destinations etc...

Toutes les mises en conformité des épaisseurs et nature des vitrages seront dues sans aucune indemnité.

0 9 SIGNALISATION ET PROTECTION DES VITRAGES

Le titulaire du présent lot devra la matérialisation et la protection de ses vitrages dès leur pose et le nettoyage des volumes en fin de chantier.

Si cette clause n'est pas observée, tous les bris et rayures seront à la charge du présent lot.

L'étiquetage des produits verriers sera laissé en place jusqu'à la réception des ouvrages.

0 10 CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET SANITAIRES DES MATERIAUX ET PRODUITS DE CONSTRUCTION

*** Les produits et matériaux de construction, revêtements de mur et de sol, peintures et vernis, seront étiquetés A, au sens de l'arrêté du 19 avril 2011**

0 11 LABEL RGE

L'entreprise répondant au marché aura la **qualité RGE**, celle ci devra mettre son attestation dans son offre : RGE : Reconnu Garant de l'Environnement si vous êtes un professionnel réalisant des travaux ou des prestations intellectuelles concourant à la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergie renouvelable.

Les signes de qualité RGE répondent à un référentiel d'exigences de moyens et de compétences issues de normes, et d'exigences complémentaires définies dans des chartes :

Norme NF X50-091 ou équivalente : les signes de qualité RGE correspondant à cette norme sont appelés qualifications. Ils portent sur la capacité technique, les moyens et compétences d'une entreprise à réaliser des travaux de qualité dans une activité donnée.

Norme NF EN ISO/CEI 17065 ou équivalente : les signes de qualité RGE correspondant à cette norme sont appelés certifications. Ils portent sur la compétence de conception et de réalisation de travaux de rénovation énergétique d'une entreprise. Ces travaux doivent faire partie d'une offre globale d'amélioration de la performance énergétique. La certification porte également sur la capacité à assurer l'accompagnement du maître d'ouvrage Personne publique ou privée pour le compte de laquelle des travaux ou un ouvrage immobilier sont réalisés tout au long du projet.

Charte RGE Travaux du 9 novembre 2011 et avenant n°1 du 4 novembre 2013 de la charte RGE Travaux

Charte RGE études du 4 novembre 2013 et Charte RGE études du 27 mai 2016

Les critères d'obtention du label RGE varient selon qu'il s'agit d'une certification et d'une qualification ou, de façon dérogatoire, d'une qualification-chantier.

La qualification-chantier est une démarche simplifiée expérimentale. Elle permet aux professionnels n'ayant pas le label RGE de faire une demande spécifique pour permettre à leurs clients de disposer des aides gouvernementales.

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

PAGE 5/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

0 12 COORDINATION DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE

La présente opération est soumise à la réglementation concernant l'organisation de la prévention sur le chantier B.T.P. suivant :

- Loi 93-1418 du 31 Décembre 1993
- Décret 94-1159 du 26 Décembre 1994
- Décret 95-543 du 4 Mai 1995
- Arrêtés du 7 Mars 1995

* Le Coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé nommé par le Maître d'Ouvrage met en oeuvre les principes généraux de prévention.

SOCOTEC CHAMBERY
256 rue François Guise
73000 CHAMBERY
Tél : 04 79 69 47 09
Email : felis.lagun@socotec.com

0 13 CONTROLE TECHNIQUE

Tous documents en phase chantier doit être envoyé et approuvé par le bureau de contrôle :

ALPES CONTROLES
60 Rue Thomas Edison
73200 Gilly-sur-Isère
Tél : 04 79 89 57 40
Email : mclement@alpes-controles.fr

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

PAGE 6/13

ARTICLE

DESCRIPTIF - MODE DE METRE

DESTINATION

1 DESCRIPTIF GENERAL**1 1 GENERALITES**

- Toutes les menuiseries extérieures des logements seront réalisées en profilés PVC multi-chambres avec raidisseur tube d'acier galvanisé, marque à préciser avec l'offre de l'entreprise et avec un Avis Technique du C.S.T.B. en cours de validité.
Les profilés seront couleur BLANC et seront assemblés par soudage thermique.
Les menuiseries seront vitrées en usine et devront répondre aux performances minimales suivantes : A*3 - E*4 - V*A2.
- Elles comporteront les renforts nécessaires suivant leurs dimensions.
- **Le projet ne compte pas de lot peinture. Toutes dégradations en périphérie des menuiseries seront à la charge du présent lot.**
- **La pose des menuiseries se fera en applique côté intérieur.**
- Les dormanters seront dimensionnés de façon à recevoir l'isolation extérieure de 40 mm d'épaisseur, en retour sur les tableaux des menuiseries. Les happes, trous, scellements ou les vis chevillées sont à la charge du Menuisier.
- En parement intérieur, les dormanters recevront une fourrure verticale embrevée sur chant, destinée à arrêter les cloisons de doublage prévues au cloisonneur.
et plat de finition dito profil de menuiserie pour parfaite finition entre les coffres de VR et les plafonds béton
- Vitrage isolant 4 + 16 argon + 4 à émission renforcée, à la charge du présent lot. Type PLANITHERM dual ou produit équivalent.
Parcloses intérieures à fixation continue, posées avec joints, feuillure à verre, drainée.
- Les vitrages isolants bénéficieront de la certification CEKAL.
- L'ensemble fenêtre + vitrage aura un $U_w = 1,30 \text{ W / m}^2 \text{ K}$
- L'étanchéité à réaliser entre le dormant et la maçonnerie, ainsi que le système de fixation devront préalablement recevoir l'agrément du contrôleur technique et du Maître d'Oeuvre et avant toute mise en oeuvre.
- **Les percements pour entrée d'air en traverses et la fourniture et pose des entrées d'air sont à la charge du présent lot,**
- L'étanchéité des bâtis sur dormanters sera renforcée par des joints néoprène protégés jusqu'en fin de travaux. Les joints de calfeutrement devront présenter le label SNJF.
- En règle générale, sauf précisions ci-après, toutes les baies recevront les vis chevilles, happes, paumelles ou fiches nécessaires, les seuils profilés, les crémones encastrées de marque et de type choisis de qualité.
- **Les cotes des ouvertures données ci-après sont des cotes prix sur plan et à vérifier sur place**
- Les quincailleries : Les poignées de tirage seront en PVC, série renforcée par tige d'acier y compris toutes les quincailleries nécessaires : Crémones, paumelles, adaptés aux dimensions des menuiseries.

Etanchéité à l'air

- L'étanchéité à réaliser entre le dormant et la maçonnerie, ainsi que le système de fixation devront préalablement recevoir l'agrément du contrôleur technique et du Maître d'Oeuvre et avant toute mise en oeuvre.
- L'étanchéité des bâtis sur dormanters sera renforcée par des joints néoprène protégés jusqu'en fin de travaux.
- L'étanchéité entre les menuiseries et les parois extérieures est à la charge du présent lot qui en aura l'entière responsabilité. Joints d'étanchéité de type agréé, genre COMPRIBAND avec compression minimum de 75% de leur épaisseur.
- Le complément d'étanchéité sera assuré par un joint mastic acrylique appliqué par pression au pistolet ou à la pompe, sur toute la périphérie de l'ensemble menuisé à finition parfaite. Teinte du mastic acrylique à soumettre à l'approbation du Maître d'Oeuvre de même que la fiche d'identification.

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

PAGE 7/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

- Les surfaces recevant les joints seront parfaitement propres et lisses et, suivant le type de produit, il sera appliqué un primaire de neutralisation avant application des joints. Cette technique de mise en oeuvre devra être approuvée par le Bureau de contrôle

- L'attention de l'entrepreneur est attirée sur la qualité absolument parfaite qui sera exigée par le Maître d'Oeuvre, pour l'étanchéité à l'eau et à l'air, des menuiseries extérieures et le calfeutrement de toutes les menuiseries. Des essais au jet pourront être faits sur demande du Maître d'Oeuvre aux frais de l'entreprise adjudicataire du présent lot. Aucun joint à la pompe ne sera visible à l'extérieur.

- Sans qu'il soit besoin de le répéter à chaque nature d'ouvrage, les observations ci-avant auront valeur descriptive.

- Les dimensions des menuiseries précisées aux articles ci-après sont des cotes en tableaux de maçonnerie. elles seront à reprendre sur place.

IMPORTANT : Les poignées devront être posées à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m du sol fini.

Les seuils des portes-fenêtres devront être réalisés en conformité avec la réglementation handicapés en vigueur.

Les dispositifs d'occultation (volets roulants, etc ...) des fenêtres en position fermée ne doivent pas empêcher le bon fonctionnement des entrées d'air.

NOTA : L'entrepreneur du présent lot devra un nettoyage soigné de l'ensemble des menuiseries (profilés et vitrages) en fin de chantier et avant la réception des travaux.

Correction acoustique au bruit routier pour l'ensemble des façades :

Ensemble des façades

- Menuiseries : 30 dB
- Entrée d'air : 36 dB

CHANTIER : RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON

LOT N° : 03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC

PAGE 8/13

ARTICLE

DESCRIPTIF - MODE DE METRE

DESTINATION

2 DESCRIPTIF PARTICULIER**2.1 DEPOSE DES MENUISERIES****2.1 1 Dépose des menuiseries extérieures pour pose ultérieure en rénovation**

Dépose des vantaux de fenêtre, porte-fenêtre se trouvant dans les murs avec sont volet roulant, y compris tous les accessoires.
Évacuation des gravois à la décharge spécialisée.

NOTA : Afin d'assurer en permanence la mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment, toute menuiserie déposée devra impérativement être reposée ou remplacée au cours de la même journée. Aucune baie ne devra être laissée ouverte, une fermeture provisoire devra être mise en place, (sauf accord préalable de la maîtrise d'œuvre et mise en place de protections adaptées garantissant la sécurité et l'étanchéité des locaux.)

MM - A l'unité pour l'ensemble

Localisation :

• Maisons jumelés 17-19 :

* Fenêtres et porte-fenêtre sauf en RDC façade Sud ensemble fenêtre porte-fenêtre

• Maison du directeur :

* Fenêtres et porte-fenêtre sauf en RDC façade Sud ensemble fenêtre porte-fenêtre

• Maisons 417-419 :

* Fenêtres et porte-fenêtre sauf en RDC façade Sud ensemble fenêtre porte-fenêtre

2.1 2 Dépose soignée des menuiseries extérieures

Dépose soignée des fenêtres, portes-fenêtres ou portes vitrées se trouvant dans les murs, y compris tous les accessoires.
Au préalable découpe de l'isolation intérieure si nécessaire sur une bande de 10 à 20 cm.
La découpe devra être droite et soignée travail et sans poussière, les logements sont occupés.
Evacuation des gravois à la décharge spécialisée.

- Rebouchage soigné des trous de fixation dans les murs conservés.
- Remise en état des feuillures pour recevoir de nouvelles menuiseries

NOTA : Afin d'assurer en permanence la mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment, toute menuiserie déposée devra impérativement être reposée ou remplacée au cours de la même journée. Aucune baie ne devra être laissée ouverte ou provisoirement obturée en fin de journée, (sauf accord préalable de la maîtrise d'œuvre et mise en place de protections adaptées garantissant la sécurité et l'étanchéité des locaux.)

MM - A l'unité pour l'ensemble

Localisation :

• Maisons jumelés 17-19 :

* RDC : Ensemble fenêtre porte fenêtre façade Sud

Porte d'entrée façade Nord

• Maison du directeur :

* RDC : Ensemble fenêtre porte fenêtre et porte de la buanderie façade Sud

Porte d'entrée façade Nord

• Maisons 417-419 :

* RDC : Ensemble fenêtre porte fenêtre façade Sud

Porte d'entrée façade Nord

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

PAGE 9/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

2.1 3 Dépose des occultations extérieures

Dépose des volets, persiennes ou autre occultations se trouvant dans les murs, y compris tous les accessoires.
Evacuation des gravois à la décharge spécialisée.

- Rebouchage soigné des trous de fixation dans les murs conservés.

NOTA : Afin d'assurer en permanence la mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment, toute menuiserie déposée devra impérativement être reposée ou remplacée au cours de la même journée. Aucune baie ne devra être laissée ouverte ou provisoirement obturée en fin de journée, (sauf accord préalable de la maîtrise d'œuvre et mise en place de protections adaptées garantissant la sécurité et l'étanchéité des locaux.)

MM - A l'unité pour l'ensemble

Localisation :

• Maisons jumelés 17-19 :

* Ensemble des fenêtres et porte-fenêtres toutes façades tous niveaux (hors fenêtres de la SdB et Demi-lune)

• Maison du directeur :

* Ensemble des fenêtres et porte-fenêtres toutes façades tous niveaux (hors fenêtres de la SdB et Demi-lune)

• Maisons 417-419 :

* Ensemble des fenêtres et porte-fenêtres toutes façades tous niveaux (hors fenêtres de la SdB et Demi-lune)

2.2 PORTE EXTERIEURE ISOLANTE

Huisserie métallique, Joint périphérique, seuil en aluminium extrudé de ht 2 cm maximum (handicapés).

Porte à âme isolante :

Finition livrés laqués. Teinte à définir par l'Architecte.

- Fermeture 3 points, avec serrure de sûreté A2P BP1

- Sécurité de la clé = 6

- Résistance au attaque = C

- Durabilité = 6

Etanchéité : A*4E*V*ce2250

2.2 1 Portes ext isolante de 0,90 x ht 2,10 m**Localisation :**

• Maison du directeur :

* RDC : Porte extérieure accès buanderie façade Sud

2.3 BLOC-PORTE D'ENTREE

- Conforme au descriptif général.

- Huisserie métallique en tôle d'acier 15/10° laquée, compris garnissage et couvre-joints nécessaires.

- Joint périphérique, seuil en aluminium extrudé de ht 2 cm maximum (handicapés).

- Porte à âme isolante :

Vantail de 52 mm d'épaisseur avec parement en tôle d'acier galvanisé à chaud d'épaisseur 75/100° int et 15/10° ext,

Finition livrés laqués, avec judas optique et entrebailleur. Teinte à définir par l'Architecte.

- Fermeture 3 points, avec serrure de sûreté A2P et béquillage double avec plaques de propreté.

- Plinthes en aluminium avec rejet d'eau en partie basse.

- Butées pour chaque porte.

- Affaiblissement acoustique : Rw (C; Ctr) - 45 (-1; -5)

- Protections du revêtement à assurer jusqu'à la réception des travaux.

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

PAGE 10/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

- Fiche technique à donner avec l'offre
- Dimensions du vantail : 0,93 x ht 2,04 m.
- Uw inf ou égal à 1,20 W/m².k

MM - A l'unité

2.3 1 Blocs portes palières extérieurs de 0.90 x ht 2.10 mLocalisation :

• Maisons jumelés 17-19 :

* RDC : Porte d'entrée façade Nord

• Maison du directeur :

* RDC : Porte d'entrée façade Nord

• Maisons 417-419 :

* RDC : Porte d'entrée façade Nord

2.4 FENETRE ET CHASSIS EN RENOVATION

- Fourniture et pose d'un dormant en rénovation avec vantaux ouvrant à la française vissé sur le cadre existant. Compris Joint d'étanchéité nécessaire entre dormant agréé par le Bureau de Contrôle.
- Les fixations seront cachées. La finition sera assurée par des couvre-joints intérieurs et extérieurs.
- Sans traverse intermédiaire.
- Fermeture 3 points et béquillage simple.
- Les profils, vitrages et la quincaillerie seront adaptés aux dimensions des ensembles.
- Les bavettes aluminium en appui sont prévues au lot Façades.

Nota : L'entrepreneur devra vérifier l'étanchéité entre le dormant existant et la maçonnerie.

MM - A l'unité suivant dimensions

2.4 1 De 0.80 x ht 1.60 m. - 1 vtl ouverture à la français sur allège vitré ht = 0.55 mLocalisation :

• Maisons jumelés 17-19 :

* R+1 : Fenêtres des chambres toutes façades

• Maison du directeur :

* R+1 : Fenêtres des chambres façade Nord et Sud

• Maisons 417-419 :

* R+1 : Fenêtres des chambres toutes façades

2.4 2 De 0.90 x ht 1.00m. - 1 vtl oscillo battante

Vitrage dépoli

Localisation :

• Maisons jumelés 17-19 :

* R+1 : Fenêtres de la salle de bain façade Nord

• Maison du directeur :

* R+1 : Fenêtres de la salle de bain façade Nord

• Maisons 417-419 :

* R+1 : Fenêtres de la salle de bain façade Nord

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

PAGE 11/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

2.4 3 De 1,64 x ht 1,60 m. - 2 vantaux ouvrant à la française**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* RDC : Fenêtres du séjour et de la cuisine façades Nord et Sud

• Maison du directeur :

* RDC : Fenêtres du séjour et de la cuisine façades Nord, Sud et Est

• Maisons 417-419 :

* RDC : Fenêtres du séjour et de la cuisine façades Nord et Sud

2.4 4 De 1.35 de diamètre - 1 vtl oscillo battant oeil de boeuf

Vitrage dépoli - ouverture à 180°

Localisation :

• Maisons jumelés 17-19 :

* R+1 : Fenêtres de l'escalier façades Nord

• Maison du directeur :

* R+1 : Fenêtres de l'escalier façades Nord

• Maisons 417-419 :

* R+1 : Fenêtres de l'escalier façades Nord

2.5 PORTES-FENETRES EN RENOVATION

- Fourniture et pose d'un dormant en rénovation avec vantaux ouvrant à la française vissé sur le cadre existant.

Compris Joint d'étanchéité nécessaire entre dormant agréé par le Bureau de Contrôle.

Les fixations seront cachées. La finition sera assurée par des couvre-joints intérieurs et extérieurs.

- Sans traverse intermédiaire.

- Fermeture 3 points et béquillage simple.

- Les profils, vitrages et la quincaillerie seront adaptés aux dimensions des ensembles.

Nota : L'entrepreneur devra vérifier l'étanchéité entre le dormant existant et la maçonnerie.

MM - A l'unité suivant dimensions

2.5 1 De 1,60 x ht 2,20 m. - 2 ouvrant à la française**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* R+1 : Porte-fenêtres du palier façades Sud

• Maison du directeur :

* R+1 : Porte-fenêtres du palier façades Sud

• Maisons 417-419 :

* R+1 : Porte-fenêtres du palier façades Sud

2.6 ENSEMBLES MENUISERIES

- Conformes au Descriptif Général

- Le sens d'ouverture est déterminé sur les plans Architecte.

- Les bavettes aluminium en appui sont prévues au lot Façades.

MM - A l'unité suivant dimensions

CHANTIER : RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON

LOT N° : 03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC

PAGE 12/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

2.6 1 De 2,60 x ht 2,10 m

Comprenant :

1 porte-fenêtre ouvrant à la française, de 0,90 x ht 2,10 m

1 fenêtre ouvrant à la française, de 0,80 + 0,80 x ht 1,60 m - all 55

Double vitrage CLIMAPLUS STADIP 2 faces

Localisation :

• Maisons jumelés 17-19 :

• Maison du directeur :

* RDC : Ensemble du séjour et de la cuisine façades Sud

• Maisons 417-419 :

* RDC : Ensemble du séjour et de la cuisine façades Sud

2.7 VOLETS ROULANTS ELECTRIQUES AUTOPORTANT

- Coffre de volets roulants autoportant ton au choix de l'architecte, constitué d'élément en aluminium, assemblés entre eux et obturés en extrémités par des joues en aluminium recevant le mécanisme des volets, y compris fixation en tableau intérieur et isolation complémentaire par polystyrène R = 1,88 m².K/W en linteau - Sous-face démontable pour accéder au mécanisme.

- Volets roulants en PVC comprenant :

. Tablier en lames PVC ton blanc double parois

. Lame finale en aluminium laqué ton blanc

. **Système anti-relevage sur les volets roulants du RDC**

. Axe tubulaire et mécanisme de manœuvre

. Manœuvre par motorisation électrique avec arrêt de fin de course incorporé

. Motorisation solaire type RS100 Solar io de chez SOMFY

. Joints d'insonorisation

- Les commandes : les alimentations, les raccordements ainsi que les commandes (**radio**) sont à la charge du présent lot seul le fourreau entre la commande et le moteur reste à la charge de l'électricien.

. Joints d'insonorisation

- Les volets roulants de grandes dimensions comprendront les renforts nécessaires.

MM - A l'unité par dimensions

2.7 1 De 0.80 x ht 1.60 m**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* R+1 : Fenêtres des chambres toutes façades

• Maison du directeur :

* R+1 : Fenêtres des chambres façade Nord et Sud

• Maisons 417-419 :

* R+1 : Fenêtres des chambres toutes façades

2.7 2 De 0,90 x ht 2,10 m**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* RDC : Porte extérieure du séjour et de la cuisine façades Sud

• Maison du directeur :

* RDC : Porte extérieure du séjour et de la cuisine façades Sud

• Maisons 417-419 :

* RDC : Porte extérieure du séjour et de la cuisine façades Sud

CHANTIER : **RENOVATION de 5 LOGTS DE FONCTION - AITON**LOT N° : **03 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

PAGE 13/13

ARTICLE	DESCRIPTIF - MODE DE METRE	DESTINATION
---------	----------------------------	-------------

2.7 3 De 1.64 x ht 1.60 m**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* RDC : Fenêtres du séjour et de la cuisine façades Nord et Sud

• Maison du directeur :

* RDC : Fenêtres du séjour et de la cuisine façades Nord, Sud

• Maisons 417-419 :

* RDC : Fenêtres du séjour et de la cuisine façades Nord et Sud

2.7 4 De 1.60 x ht 2.20 m**Localisation :**

• Maisons jumelés 17-19 :

* R+1 : Porte-fenêtres du palier façades Sud

• Maison du directeur :

* R+1 : Porte-fenêtres du palier façades Sud

• Maisons 417-419 :

* R+1 : Porte-fenêtres du palier façades Sud

2.8 VOLETS ROULANTS ELECTRIQUES MONOBLOCS

- Coffre de volets roulants en P.V.C., ton au choix de l'architecte, adapté à la partie supérieure des menuiseries ci-dessus pour assurer un ensemble monobloc, constitué d'éléments en PVC à double parois, assemblés entre eux et obturés en extrémité par des joues en PVC recevant le mécanisme des volets, **y compris isolation complémentaire intérieure par polystyrène**. Façade démontable pour accéder au mécanisme. Y compris finition avec la dalle ou mur par joint silicone ou PVC.

- Volets roulants en PVC comprenant :

- . Tablier en lames PVC ton blanc double parois
- . Lame finale en aluminium laqué ton blanc
- . **Système anti-relevage sur les volets roulants du RDC**
- . Axe tubulaire et mécanisme de manœuvre
- . Manœuvre par motorisation électrique avec arrêt de fin de course incorporé
- . Motorisation solaire type RS100 Solar io de chez SOMFY
- . Joints d'insonorisation

- Les commandes : les alimentations, les raccordements ainsi que les commandes (**radio**) sont à la charge du présent lot seul le câble d'alimentation de chaque volet, ainsi que le fourreau entre la commande et le moteur reste à la charge de l'électricien.

- . Joints d'insonorisation

- Les volets roulants de grandes dimensions comprendront les renforts nécessaires.

MM - A l'unité par dimensions

2.8 1 De 1.64 x ht 1.60 m sous linteau**Localisation :**

• Maison du directeur :

* RDC : Fenêtres du séjour et de la cuisine façade Est